



BULLETIN

D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Avril 2021



EVAUX *les Bains*
Source de vitalité & Terre d'innovation

LE MOT DU MAIRE



Madame Monsieur,

Depuis un peu plus d'un an, la pandémie du covid 19 est dans toutes les têtes. Pas une seule journée sans que les médias ne nous abreuvent de chiffres ; taux d'incidence, nombre de nouveaux cas, de décès, d'hospitalisations, etc...

Autant d'indicateurs qui font alterner espoir ou inquiétude. L'évolution de la maladie avec les variants et le « cafouillage » de la vaccination sont venus ajouter encore un peu plus d'anxiété dans la tête de beaucoup de nos concitoyens.

Heureusement grâce à la faible densité de population, à l'efficacité des services de soins, et au civisme de chacun, notre département est relativement épargné. Aussi au nom de tous les Evahonniens, je voudrais témoigner toute notre reconnaissance à l'ensemble des soignants, tout particulièrement au personnel de l'hôpital des genêts d'Or, aux professionnels de la MSP qui ont su préserver la santé des personnes qui nous sont chères. Grâce à leur investissement, leur dévouement et leur professionnalisme, ils ont su maîtriser des situations compliquées et enrayer la contamination.

Merci et bravo à toutes et tous.

Dans ce contexte extrêmement difficile, et particulièrement pour les acteurs économiques victimes de fermeture administrative ou dont l'activité est très liée au tourisme, notre communauté de communes a mobilisé un programme d'aides directes de près de 200 000 € pour « combler les trous dans la raquette » laissés par les dispositifs d'accompagnement nationaux et régionaux.

Après Mme la Ministre Jacqueline Gourault en octobre, notre commune et la SEM ont reçu le mois dernier la visite de M. Olivier SICHEL, Directeur national de la banque des territoires qui apporte 970 000 € supplémentaires au capital de la SEM et devient le second actionnaire après la commune.

Cette rencontre nous a valu d'être avec la ville de Bastia le « coup de cœur » tourisme à l'occasion de la 3^{ème} édition du printemps des territoires à Paris. Une belle reconnaissance et une rencontre extrêmement intéressante avec mon homologue Pierre Savelli, maire de Bastia.

Depuis un an, c'est aussi une équipe municipale partiellement renouvelée qui continue de travailler au quotidien dans l'intérêt des habitants et du territoire. La tâche est vaste et les projets nombreux à court et moyen terme. Le colossal chantier des thermes est engagé, les travaux de réfection du clocheton et du bas-côté sud de l'église devraient démarrer en Mai. D'autres dossiers sont en cours d'étude tels, l'aménagement de la rue de Rentière, le lancement d'un contrat de performances énergétiques, ou encore un projet global de redynamisation du centre bourg dans le cadre de l'opération « petites villes de demain ».

Enfin même si la santé est plutôt une compétence intercommunale le conseil municipal après plusieurs « touches » sans succès a décidé en accord avec Creuse Confluence de lancer une offre pour le recrutement d'un dentiste à la MSP.

En matière de projets, notre communauté de communes n'est pas en reste, avec les travaux du cinéma qui devraient intervenir dans le courant du 2^{ème} semestre. Les deux premières tranches du schéma directeur d'assainissement débuteront en 2022. Creuse Confluence porte aussi avec Montluçon communauté le projet de la voie verte sur le tracé de l'ancienne ligne SNCF entre Montluçon et Évaux.

La venue récente de Mme Lagarde, chef de projets à SNCF Réseau Auvergne Rhône Alpes permet d'envisager une issue favorable du dossier à moyen terme. Certes le chemin est encore long, mais avant la fin du mandat il sera possible de rejoindre Évaux à Montluçon sur cet itinéraire aménagé pour des « mobilités douces ».

La vie associative est malheureusement elle aussi au ralenti. Alors même s'il est difficile de savoir ce que l'avenir nous réserve, la municipalité travaille sur la préparation des concerts du vendredi et la programmation de la salle culturelle « la Source » afin d'offrir un peu de gaieté à tous.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous prie de croire Madame, Monsieur à l'assurance de notre implication et de notre dévouement.

Bruno Papineau

Madam, Sir,

For a little over a year, the covid 19 pandemic has been in everyone's mind. Not a single day passes without the media feeding us with numbers; incidence rate, number of new cases, deaths, hospitalisations, etc. These indicators alternate between hope and worry. The evolution of the disease with the variants and the "mess" of the vaccination have added a little more anxiety in the heads of many of our fellow citizens. Fortunately, thanks to the low population density, the efficiency of health care services, and the good citizenship of everyone, our department is relatively spared. Also in the name of all Evahonniens I would like to express our gratitude to all caregivers, especially to the staff of l'hôpital des genêts d'Or, to the professionals of the MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) who knew how to preserve the health of the people who are dear to us. Thanks to their investment, their dedication and their professionalism, they were able to master complicated situations and block contamination. Thank you and well done everyone. In this extremely difficult context for everyone, and particularly for economic players who are victims of administrative closure or whose activity is closely linked to tourism, our Communauté de communes has mobilized a program of direct aid of nearly € 200,000 to fill the gap, left by national and regional support systems.

After Minister Jacqueline Gourault in October, our municipality and the SEM received a visit last month from Mr Olivier SICHEL, National Director of the Banque des Territoires, who brings an additional € 970,000 to the capital of the SEM and becomes the second shareholder after la Mairie. This meeting allowed us to be the tourism "favorite" together with the city of Bastia, on the occasion of the 3rd edition of the spring of the territories in Paris. A great recognition and an extremely interesting meeting with my counterpart Pierre Savelli, Mayor of Bastia.

For a year now, it has also been a partially renewed municipal team that continues to work on a daily basis in the interest of the inhabitants and the territory. The task is vast and the projects numerous in the short and medium term. The colossal construction of the Thermes is underway, repair work on the steeple and the lower south side of the church should start in May. Other files are being studied, such as the development of the Rue de Rentière, the launch of an energy performance contract, or even a global project to revitalize the town centre as part of the operation. "small cities of tomorrow". Finally, even if health is rather an inter-municipal competence, the city council, decided in agreement with Creuse Confluence to launch an offer for the recruitment of a dentist at the MSP.

In terms of projects, our communauté de communes is very active, with the works on the cinema which should take place during the second half of the year. The first two sections of the sanitation master plan will begin in 2022. Creuse Confluence and Montluçon community are also carrying out the greenway project on the route of the old SNCF line between Montluçon and Evaux. The recent arrival of Mrs. Lagarde, project manager at SNCF Réseau Auvergne Rhône Alpes, makes it possible to envisage a favourable outcome in the medium term. Of course, there is still a long way to go, but before the end of the mandate it will be possible reconnect Evaux and Montluçon on this route designed for "soft mobility".

Community life is unfortunately also in slow motion. So even if it is difficult to know what the future holds for us, the municipality is working on the preparation of the Friday concerts and the programming of La Salle Culturelle "La Source" in order to offer a little cheerfulness to all.

Looking forward to seeing you again. Please trust Madam Monsieur in the assurance of our involvement and dedication.

Bruno Papineau

Sommaire

| | |
|--|--------------|
| Zoom sur ... | p. 4 |
| Le point sur les travaux réalisés | p. 8 |
| Les projets en cours d'étude | p. 9 |
| Ça s'est passé à Évaux | p. 11 |
| Mon village, ma vie ! | p. 16 |
| Le coin des associations | p. 17 |
| Nos écoles | p. 23 |
| Des nouvelles de nos commerces | p. 28 |
| Etat civil | p. 28 |
| Il était une fois à Évaux | p. 29 |
| Infos diverses | p. 30 |



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : AIDES ÉCONOMIQUES

Près de 200 000€ versés aux acteurs économiques

La compétence économique est l'une des plus importantes au sein de notre communauté de communes et il était donc important d'envoyer un signe fort en faveur des acteurs économiques du territoire mis en difficulté par la crise sanitaire. L'idée directrice était de « combler les trous dans la raquette » par rapport aux différents dispositifs déjà en place. L'accompagnement mis en place par Creuse Confluence ciblait prioritairement les activités soumises à une fermeture administrative avec une attention particulière en direction des acteurs touristiques. La mécanique voulue par la communauté de communes se devait d'être simple, lisible, tout en restant dans des limites budgétaires supportables pour la collectivité.

Au final, c'est près de 200 000 € qui ont été distribués et auront ainsi contribué à atténuer partiellement les effets des restrictions sanitaires. Ce dispositif a pu être mis en place grâce au concours du département qui a abondé les finances de chaque EPCI à hauteur de 10 € par habitant. De nombreux messages de remerciements sont arrivés à la Communauté de communes, saluant la simplicité de la démarche et sa rapidité de mise en œuvre.

Le dispositif d'aide en faveur des artisans évolue

AIDES DIRECTES POUR LE RELOOKING INTERIEUR ET/OU EXTERIEUR DES SURFACES DE VENDE.

• Bénéficiaires

Les commerçants situés sur le territoire de Creuse Confluence qui disposent d'une surface de vente inférieure à 200 m² et exerçant une activité à l'année, de proximité et de commerce de détail, pourront bénéficier d'une subvention par l'EPCI dans le cadre d'une création, d'une reprise ou du développement d'activité (hors micro-entreprise et SCI).

Sont exclus du dispositif :

Professions libérales : banques, assurances, avocats,

agences immobilières, vétérinaires, bureaux d'études...

Professions de santé : pharmacie, cabinets médicaux...

Entreprises de transports : ambulances, taxis...

Activités liées au tourisme : hôtels, campings, restaurants

• Dépenses éligibles

La Communauté de Communes interviendra sous forme de **subvention à hauteur de 50% pour les investissements relatifs aux travaux d'embellissement intérieurs ou extérieurs et l'achat de mobiliers et d'équipements professionnels suivants :**

- Travaux de peinture, revêtement de sol,
- Travaux de rénovation des devantures (gros œuvre et travaux impliquant des dépôts d'enduits et de peinture à l'extérieur des locaux),
- Travaux induisant une mise aux normes électriques des devantures, Travaux de mise en place d'un éclairage basse consommation (leds...),
- Travaux, entraînant un changement de vitrine commerciale, achat de produits d'enseigne et/ou optimisation de l'aspect extérieur (store extérieur...)
- Mobilier et/ou équipement liés à l'activité professionnelle et présents dans la surface de vente

• Subvention

Le calcul de la subvention se base sur le montant H.T. des travaux.

Afin d'avoir un réel impact sur l'aspect du magasin, **le montant des dépenses éligibles devra atteindre au minimum 5.000 € H.T. (maximum de 30.000 € HT)**

La subvention ne sera accordée que si les critères sont totalement respectés.

Le montant de l'aide accordée par la Communauté de Communes quelle que soit la nature des travaux sera plafonné à 15.000 €.

AIDES DIRECTES POUR L'AMÉLIORATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

• Bénéficiaires

Toutes les entreprises, dont le siège est situé sur le territoire de Creuse Confluence, peuvent prétendre aux aides listées à la section dépenses éligibles ci-dessous : Les demandeurs peuvent prétendre aux deux aides selon le type de dépenses engagées.

• Dépenses éligibles :

Aide à l'investissement immobilier professionnel (intervention sur le bâti)

- Entreprises locataires (bail en cours) : Travaux de peinture, revêtement de sol, électricité, plomberie... (à l'exclusion de tous les travaux incombant au propriétaire)
- Entreprises propriétaires (immobilier inscrit au bilan) : Tous types de travaux d'amélioration, et de développement de l'activité professionnelle (y compris isolation, chauffage...)

Aide à l'investissement mobilier productif et à l'amélioration des conditions de travail du personnel

- Travaux et équipements entraînant une amélioration des conditions de travail des personnels (ex : dispositifs ergonomiques, vestiaires...)
- Achat de mobiliers et/ou équipements (hors matériel roulant) liés au développement de l'activité professionnelle.

Le matériel d'occasion est éligible selon les critères suivants si :

- Le vendeur est un professionnel
- L'entreprise transmet une facture
- Le matériel est conforme aux normes
- Le matériel n'a pas été subventionné auparavant

Subvention

| Taux d'intervention | |
|---------------------|--|
| 50 % | 1 ^{ère} tranche de 4.000 € à 15.000 € HT de dépenses soit 1 plancher de 2.000 € à 7.500 € |
| 30 % | 2 ^{ème} tranche de 15.001 € à 40.000 € HT de dépenses : montant maxi de 7.500 € |

Les 2 tranches sont cumulables, soit un maximum de 15 000 € de subvention.

AIDES DIRECTES POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE OU THERMIQUE PROFESSIONNEL AMÉNAGÉ

• Bénéficiaires

Toutes entreprises dont l'achat d'un véhicule s'inscrit dans le cadre d'une création d'entreprise ou d'une création d'emploi en contrat à durée indéterminée.

• Dépenses éligibles

Véhicule professionnel aménagé neuf ou d'occasion (de moins de 3 ans) ; Vendu par un professionnel
En cas de reprise de véhicule, la subvention sera définie sur le montant du devis, reprise déduite du véhicule.

• Subvention

La Communauté de Communes pourra accorder au demandeur une subvention à hauteur de 50 % pour un véhicule électrique professionnel aménagé et 30 % pour l'achat d'un véhicule thermique professionnel aménagé.

Véhicule électrique

50% du montant total HT du véhicule professionnel aménagé

Montant des dépenses éligibles : maximum 20 000,00 € HT soit une subvention plafonnée à 10 000,00 €

Véhicule thermique

30% du montant total HT du véhicule professionnel aménagé

Montant des dépenses éligibles : maximum 20 000,00 € HT soit une subvention plafonnée à 6 000,00 €

RENSEIGNEMENTS :

Communauté de communes Creuse Confluence
Pole Gouzon
JOUANNY Christelle
05.55.81.79.96
direction@creuseconfluence.com

LA SANTÉ : UNE PRÉOCCUPATION INTERCOMMUNALE

La santé est bien une préoccupation partagée à l'échelle intercommunale. Même si le fonctionnement est un peu différent entre les différentes maisons de santé de Jarnages, Gouzou, Boussac ou Evaux-Chambon, la démographie médicale du territoire est un peu à un tournant.

Aussi voici bientôt 18 mois que Creuse Confluence a missionné la Mutualité Française pour recruter des médecins en leur proposant le statut de salarié. Malheureusement, malgré des conditions qui pourraient paraître avantageuses avec un bon niveau de salaire, une voiture électrique à disposition, du temps de secrétariat, même si quelques candidats se sont manifestés, aucun n'a donné suite. Pourtant notre territoire est classé en zone de revitalisation rurale et offre donc à tout nouveau professionnel de santé installé des avantages fiscaux incomparables. L'agence régionale de santé et le département avec son plan « **Dites...23 !** »

apportent également des aides conséquentes en capital en cas d'installation. Mais malgré tous ces dispositifs, toujours pas de candidat. A croire que le problème n'est pas financier. Mais le temps presse, à Boussac les 4 médecins vont tous partir en retraite à quelques mois d'intervalle.

Aussi la Creuse va sembler-il devenir **le premier territoire à expérimenter un nouveau mode de rémunération des médecins** avec « la capitation ». *La capitation est une rémunération forfaitaire correspondant au nombre de patients inscrits au cabinet du médecin, il est indépendant du volume d'actes pratiqués au patient. Le médecin perçoit donc une somme forfaitaire par patient inscrit à son cabinet, indépendamment du volume de soins qu'il prodigue.*

Espérons !!!!

ALERTE SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Creuse Confluence en charge de la compétence a missionné un Cabinet conseil spécialisé pour la réalisation d'une : **Étude d'harmonisation et l'optimisation du service des déchets ménagers (SGPD) dans le cadre d'une éventuelle tarification incitative - Étude préalable à l'instauration d'un dispositif de gestion de proximité des Biodéchets**

Le mode de gestion des ordures ménagères va subir de profonds changements. **En effet la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes), depuis l'année 2000, cette taxe connaît une hausse vertigineuse puisqu'elle est passée de 9,15 € la tonne à 17 € et qu'à partir de 2025, la TGAP sera de 65 € par tonne de déchets enfouis.**

Production des déchets sur Creuse Confluence

| | |
|-------------------------------------|------------|
| OMR (ordures ménagères résiduelles) | 199 kg/hab |
| Emballage et papiers | 44 kg/hab |
| Verre | 39 kg/hab |

Objectif pour maîtriser ces coûts :

Le volume des OMR (déchets des poubelles marron) doit diminuer des 3 quarts

3 axes principaux pour en arriver là :

- Extension des consignes de tri (2^{ème} semestre 2022)
- Compostage (gestion des biodéchets 2025)
- Tarification incitative

Volet 1 : Extension des consignes de tri

Chaque année, la France produit près de 38 millions de tonnes de déchets ménagers soit presque 500 kg par personne*. Autant de matières premières puisées, épuisées et jetées. Afin de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer,

consommer, jeter) la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a prévu la simplification et l'harmonisation des règles de tri des déchets sur tout le territoire. D'ici 2022, tous les centres de tri devraient être modernisés et tous les Français pourront mettre tous les emballages dans le bac jaune, c'est ce que l'on appelle l'extension des consignes de tri.

Avec la simplification du geste de tri, d'ici 5 ans, c'est + 400 000 tonnes d'emballages, dont 150 000 tonnes de nouveaux emballages en plastique qui seront triés et recyclés ou valorisés !

Quel est l'objectif de l'extension des consignes de tri ?

L'objectif est de simplifier le geste de tri et limiter ainsi l'impact de notre consommation sur la planète. En effet, trier c'est répondre de manière concrète aux défis de la pollution et c'est agir pour la préservation des ressources naturelles. **En 2018, 1,6 millions de tonnes de déchets ont été évités grâce au tri et au recyclage des emballages ménagers en France, c'est l'équivalent de 780 000 voitures en circulation.**

Simplifier le geste de tri

Une simplification indispensable pour recycler plus, notamment les emballages en plastique comme les pots de yaourt, barquettes et films (protection de journal, pack d'eau ou de lait...). Et ça marche ! Dans les territoires qui ont mis en place la simplification des gestes de tri, il y a 4 kg d'emballages supplémentaires par habitant triés (2 kg d'emballages en métal, papier-carton, verre et bouteilles et flacons plastique + 2 kilos de pots, barquettes et films plastique).

*Les autres volets seront abordés dans le prochain numéro et rappelons-nous : **Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !***



VOIE VERTE LA FERMETURE DE LA LIGNE ATTENDUE POUR DÉBUT 2022



Le mercredi 10 Mars dernier, se tenait au village du Chatelet une réunion extrêmement importante, sur la projet de voie verte entre Montluçon et Evaux les Bains. L'occasion pour Frédéric Laporte, Maire de Montluçon, Président de Montluçon communauté et Nicolas Simonet, Président de Creuse Confluence de réaffirmer avec force auprès de Mme Lagarde Responsable de projets à la Direction territoriale Auvergne Rhône Alpes de SNCF Réseau tout l'intérêt du projet pour notre territoire. Mme Lagarde a rappelé les différentes étapes qui permettront d'aboutir à la fermeture de la ligne et non plus à son déclassement. En effet depuis peu, SNCF a choisi de ne plus vendre l'emprise foncière des voies ni même les gares ou les maisons de garde barrières. Maintenant après passage des différentes étapes du processus de fermeture, le tracé et les installations font l'objet d'un transfert de gestion à la structure porteuse du projet. Préalablement à ce transfert, dès que le débroussaillage de la ligne sera terminé, une expertise contradictoire de l'état des ouvrages sera réalisée. Dans le courant du mois d'Avril, l'étude de faisabilité sera lancée. Cette étude permettra de déterminer entre autres les différents aménagements à réaliser. De son côté SNCF réseau, après une étude économique, signifiera si elle enlève ou non les rails et éventuellement les traverses et le ballast. Le rendu de l'étude est attendu pour la fin de l'automne et la décision finale de SNCF réseau sur la fermeture de la ligne pour début 2022.

Mme Lagarde confirmait qu'aujourd'hui tous les voyants étaient au vert pour que le projet aboutisse enfin.

Une fois ce tronçon aménagé les amateurs de randonnées pédestres ou VTT pourront bien entendu rejoindre Nérès les Bains, mais cet itinéraire permettra aussi de relier Tours à Montauban

Cette liaison Montluçon Evaux aura une vraie position stratégique à la jonction de grands itinéraires nationaux de voies vertes et vélo routes (les vélo routes 46 et 75 au Nord et à l'Est, la vélo route 87 au Sud-Ouest)

- La Vélo route 46 (Voie verte du Canal de Berry) permettant de rejoindre la Loire à Vélo (Vélo route Européenne 6) en passant par Saint-Amand-Montrond et Bourges).

- La Vélo route 87 («Trans'Massif Central») traversant tout le département de la Creuse jusqu'au lac de Vassivière en passant par Aubusson et se poursuivant dans les départements de la Corrèze, du Lot et du Tarn- et-Garonne. Grand itinéraire du Massif Central.

Près de 600 kilomètres à terme d'itinérance douce de Tours à Montauban que le tronçon de 27 kilomètres Montluçon/Evaux-les-Bains permettrait d'interconnecter de manière douce et attractive, dans une perspective de grand itinéraire à l'échelle interdépartementale et interrégionale.





DES AMÉNAGEMENTS AUX ABORDS DE LA SALLE CULTURELLE

Voici un peu plus d'un an, le 13 mars 2020, que la visite préalable à la réception de la salle culturelle était organisée avec l'ensemble des entreprises à quelques jours du premier confinement. Les restrictions sanitaires n'ont malheureusement pas permis d'organiser l'ensemble des manifestations prévues qui devaient y être accueillies. Mais même s'il est peu probable que l'on retrouve une situation comparable à « l'avant » il est néanmoins permis d'espérer que la culture et la convivialité retrouveront une place de choix dans un avenir proche. Aussi c'est pourquoi la salle culturelle « la Source » bénéficie toujours d'améliorations avec de nouveaux aménagements extérieurs :

Des bancs et des poubelles viennent d'être installés aux abords de la salle ainsi qu'un totem directionnel face à l'entrée principale. A l'arrière de la salle, 2 containers marins de 15 m³ chacun vont permettre d'augmenter les volumes de stockage et libérer l'espace dédié à l'entrée des artistes. En fin d'année, un aménagement paysagé coté voie verte viendra compléter les aménagements extérieurs.



CURAGE DES FOSSÉS ET REPRISE DES AQUEDUCS

Chaque année, la commune s'astreint à un programme de curage de fossés qui permet de pérenniser les routes. C'est un peu plus de 9 km qui ont été curés en ce début d'année sur le secteur de Bord la Roche et la Bussière. La terre a été évacuée vers le site des cabosses, elle sera reprise ultérieurement par les riverains. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Simonet pour un montant d'environ 15 000 € HT. L'équipe technique a maçonné les têtes d'aqueduc.



PEINTURE DE LA CANTINE

Si la compétence école est devenue intercommunale depuis le 1^{er} Septembre 2019, la cantine et la garderie sont restées communales. Aussi toujours soucieuse du bien être des élèves et sur proposition de Mme Catherine Nore cantinière, la municipalité a confié à l'équipe la peinture des murs de la cantine avec des couleurs plus actuelles et plus apaisantes pour les élèves. Un chantier rondement mené durant les vacances de Février pour un coût très raisonnable.



AMÉNAGEMENT DES POINTS PROPRES

La commune dispose de 3 points propres aménagés depuis 2016. L'évolution de la collecte et la multiplication des incivilités ont amené la municipalité à démonter plusieurs modules de claustras. Espérons que cette adaptation aidera à maintenir les lieux dans un état de propreté satisfaisant !

ENTRETIEN DU CAMPING

La période hivernale a été mise à profit par l'équipe technique pour entreprendre des travaux d'entretien au camping. Les terrasses de plusieurs mobil homes ont été refaites. Le bureau d'accueil a été réaménagé avec la création de rangements qui faisaient cruellement défaut. Tous les chauffe-eau ont été entretenus et contrôlés par un professionnel. La cabane qui servait aux curistes à proximité de la piscine thermique a été récupérée et installée à l'arrière du bâtiment d'accueil. Elle servira à stocker du mobilier. Enfin l'appartement contigu à l'accueil qui n'était quasiment jamais loué sera aménagé pour entreposer le linge de couchage. Le planning des réservations est déjà bien rempli. Espérons que la saison démarre très vite.



les PROJETS EN COURS D'ÉTUDE



AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE RENTIÈRE

La rue de Rentière est l'une des voies les plus fréquentées de la commune, elle est aussi l'une des plus abimées. Malgré des travaux d'entretien réguliers, la rue continue de se dégrader entre le carrefour avec la RD 996 et la rue du 8 Mai.

La municipalité avait volontairement différé les travaux en prévision des travaux du cinéma et du lancement des tranches 1 et 2 du schéma directeur d'assainissement. Le dossier du cinéma est pratiquement bouclé tant en ce qui concerne les travaux à entreprendre que coté financement où seule la participation de la région est encore en attente de confirmation.

Pour l'assainissement, le plan de financement est à peu près calé. Par contre, coté travaux, des fouilles archéologiques préventives ont été prescrites par

la DRAC sur l'ensemble du linéaire. Ces travaux préalables vont incontestablement retarder le chantier et renchérir le cout.

Parallèlement, la municipalité a lancé une étude pour l'aménagement de la rue et du lotissement de Rentière. Un premier avant-projet sommaire sera bientôt disponible. Il proposera l'emplacement des stationnements, des passages piétons, la largeur de la chaussée, les aménagements urbains etc... A ce stade, le chiffrage du projet sera bien évidemment essentiel pour la suite. Il est probable que même si l'aménagement est réfléchi de façon globale entre le lotissement et la rue de Rentière, les travaux soient exécutés en 2 tranches pour coller aux contraintes budgétaires. Le calendrier des travaux sera raisonné en fonction de l'avancement du chantier du cinéma et des éventuelles contraintes archéologiques.

CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

En début d'année, le conseil municipal a décidé de lancer une étude préalable au contrat de performance énergétique. L'objectif de l'étude est de faire un état des lieux des types d'éclairages utilisés avec leurs caractéristiques.

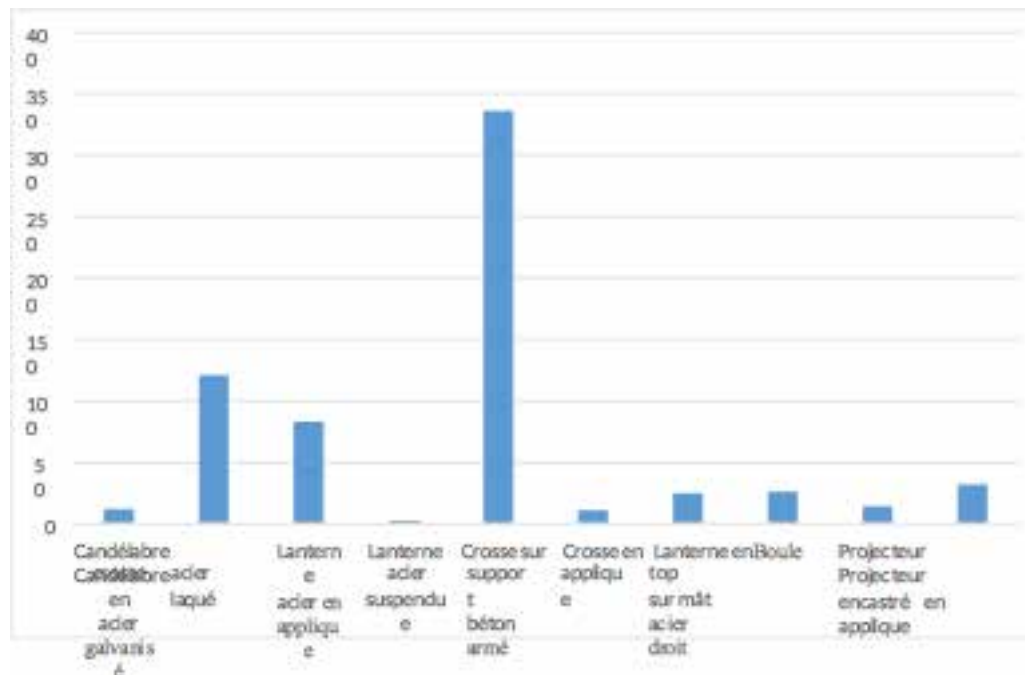
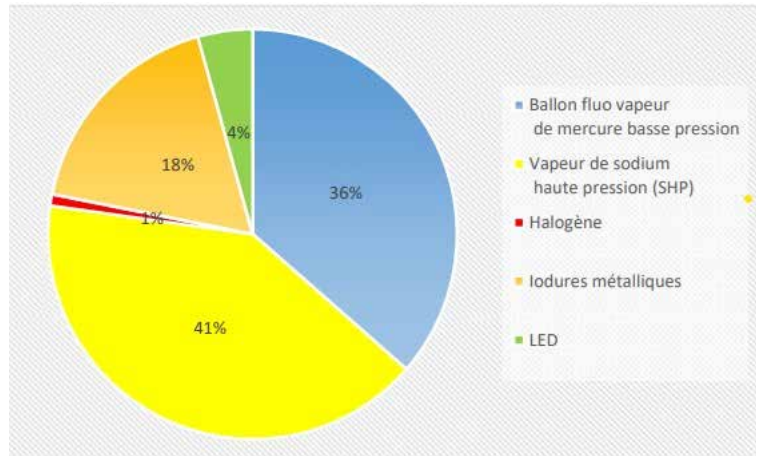
Cette première phase vient de se terminer. Le parc comprend 673 lampadaires et 45 coffrets de commande.

Les candélabres sont alimentés par un peu plus de 17 km de câbles électriques dont au moins 6 km de fils nus qui seront à remplacer très rapidement.

Enfin, une analyse sommaire des consommations permet de mettre en évidence des dysfonctionnements sur plusieurs sites.

A partir de ce diagnostic, une consultation va être lancée pour une réfection complète de l'éclairage.

Il faudra ensuite bâtir le plan de financement en intégrant le temps de retour sur investissement.



LANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE TRÈS PROCHAINEMENT

À l'issue de la consultation des entreprises et de l'analyse des offres reçues et au terme de la procédure, les marchés ont été notifiés aux entreprises retenues depuis un environ 1 mois.

Le marché comportait 4 lots :

- Echafaudages-Protections
- Maçonnerie-Pierre de taille-Traitement des façades
- Charpente en bois
- Couverture bardeaux châtaignier-Tuiles canal-Plomb et cuivre

Le montant du marché de travaux atteint 198 608 € HT pour les 4 lots pour une estimation initiale de 201 590 €.

Le plan de financement est extrêmement favorable avec 60% d'aide de l'état via la DRAC et 15 % de la région. La fondation du Crédit agricole apportera 15 000€. La fondation du patrimoine viendra de son côté abonder la collecte en cours. Le reste à charge pour la commune devrait donc être très réduit.

Les travaux devraient débuter en Mai pour environ 6 mois.



RECRUTEMENT D'UN DENTISTE POUR LA MSP

La MSP est ouverte depuis un peu plus de 2 ans et malheureusement, toujours pas de dentiste. Pourtant plusieurs « touches » sérieuses sont restées sans suite. La piste portugaise avec l'université de CESPU à Coimbra à côté de Porto offrait de sérieux espoirs tout comme les visites de plusieurs dentistes français ou étrangers qui avaient apprécié les possibilités offertes par la MSP. Roland Blondonnet aujourd'hui en retraite avait aussi essayé de nous accompagner dans nos démarches notamment avec l'ordre départemental des dentistes.

Face à ce constat, le conseil municipal a décidé de recourir à un cabinet de « chasseur de têtes » pour dénicher le professionnel qui manque tant sur le territoire. Pour convaincre le dentiste et son éventuelle famille, le conseil municipal a préparé un argumentaire sur les atouts de notre territoire.

De son côté le conseil départemental dans son plan santé « **Dites... 23 !** » propose une aide de 10 000€ pour l'achat de matériel dentaire.

Si le dossier aboutit à l'installation d'un dentiste, le coût du recrutement s'élèvera pour la commune à 12 000 € auxquels il faudrait ajouter 2500 € (option) de frais d'accompagnement dans les 6 premiers mois. Par contre si aucun candidat ne se manifestait le coût pour la commune serait limité au montant du 1^{er} acompte soit 3 000 €.

Le contrat est conclu pour une durée de 2 ans mais le cabinet table plutôt sur une durée moyenne de 9 à 12 mois pour trouver le candidat final.

Alors, encore un peu de patience !!!!

ça
s'est

PASSÉ À ÉVAUX



REPAS DES AINÉS

Cette année, c'est sous une forme inhabituelle qu'a eu lieu le repas des Aînés.

Les mesures sanitaires n'étant pas compatibles avec un tel rassemblement, les membres du CCAS ont déterminé une date, ce fut le 24 Janvier, et ont fait le choix d'un menu préparé par le traiteur DEPOUX qui a été dégusté en lisant un mot d'accompagnement du maire.

Ce fut une réussite, puisque près de 300 repas ont été élaborés. Quelques convives n'ayant pu se déplacer ont été livrés à domicile. Il était possible pour ceux n'ayant pas encore atteint les 70 ans d'accompagner leur conjoint à cette dégustation en participant financièrement.

Et un cadeau avec de bons produits locaux a été offert à nos aînés résidant en EHPAD.

Souhaitons que l'année 2022 nous permette de reprendre nos bonnes habitudes beaucoup plus conviviales.



LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION AUGMENTE SA PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SEM

Le plan de financement des travaux engagés pour la réhabilitation de l'hôtel thermal, et l'extension du centre de bien-être prévoyait outre les subventions accordées dans le cadre du plan particulier pour la Creuse, une remontée au capital de la Sem de la part de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC)*. C'est maintenant chose faite. **Le pacte d'actionnaires a été signé par son directeur national Monsieur Olivier Sichel lors de sa visite le mardi 9 Février dernier.**

Depuis le début du projet, la CDC a toujours porté une attention particulière au dossier. Aussi la visite de Mr Olivier Sichel récompense un long travail entamé depuis fin 2017 par les représentants de la municipalité au conseil d'administration de la Sem, dans le cadre du plan particulier pour la Creuse.

La remontée de la CDC au capital de la SEM constitue un gage de confiance de la part de la banque nationale des territoires. En effet, la CDC actionnaire historique apporte 970 000 € supplémentaires en capital et devient après la commune le second actionnaire de la SEM. Parallèlement, la caisse régionale de Crédit agricole Centre France et la société Olisma font leur entrée au capital pour respectivement 145 000 et 5000€. Après un abondement de 210 000 €, la commune reste l'actionnaire majoritaire de la SEM avec plus de 46% des actions détenues.

Pour l'accueil de Monsieur Sichel, la SEM et la Municipalité avaient convié les actionnaires historiques de la SEM, les parlementaires du département, la vice-présidente de la région en charge du tourisme Mme Sandrine Derville, Nicolas Simonet Président de Creuse Confluence, Stéphane Huin directeur adjoint de Thermauvergne, etc...

Après une présentation synthétique et argumentée du projet par Bruno Papineau, Maire et Président de la SEM, un temps a été consacré à la séance de signature du pacte d'actionnaires en présence de Madame la Préfète de la Creuse, Madame Valerie Simonet Présidente du département et des autres personnalités, le tout sous l'œil attentif de Maître Estramon avocat de la SEM. Avant de filer vers la préfecture, la délégation a pris le temps de faire une visite rapide du chantier sous la conduite de Mr Monteiro, directeur général de la SEM. Les participants ont pu apprécier les volumes du bâtiment et les possibilités d'aménagement qui permettront de réaliser 55 chambres 3* dont 17 appartements pour une capacité de 122 couchages.

La dynamique du projet a particulièrement séduit le directeur national de la CDC qui a invité Bruno Papineau à témoigner aux côtés du maire de Bastia à l'occasion du printemps des territoires. Une manifestation nationale qui s'est déroulée tous récemment à Paris et retransmise en visio dans la France entière et les territoires d'outre-mer. Encore un bel éclairage sur notre territoire.

**La Caisse des dépôts et consignation est une institution publique française placée sous la surveillance du Parlement. Les principales missions sont le financement du logement social, des universités, du développement des entreprises et de la transition énergétique. La CDC est une institution publique française placée sous la surveillance du Parlement. Les principales missions sont le financement du logement social, des universités, du développement des entreprises et de la transition énergétique.*



TRAVAUX À L'HÔTEL THERMAL

Les travaux de curage désamiantage sont bientôt terminés à l'hôtel thermal, et de nouvelles fouilles archéologiques sont en cours.

Depuis le 4 Décembre dernier l'entreprise LTP a entamé le curage désamiantage de l'hôtel. Le chantier aurait dû se terminer le 12 Mars. Mais la structure des plafonds du 2^{ème} et du 3^{ème} étage a posé de sérieuses difficultés à l'entreprise. Sur la quasi-totalité de ces niveaux, les plafonds étaient composés de 3 voire 4 couches de matériaux particulièrement tenaces à démonter. Mais après bien des efforts l'entreprise a fini par en venir à bout. Cette opération a permis de mettre à nu l'ensemble de la structure du bâtiment (charpente, murs, planchers).

Le chantier a révélé quelques petits désordres mineurs en toiture, mais le bâtiment est globalement en bon état. **La déconstruction a aussi révélé des atouts insoupçonnés comme une poutre « Eiffel » au-dessus de la salle de restaurant ou encore des poteaux en fonte. Ces atouts seront bien évidemment mis en valeur dans le projet.** La première consulta-

tion pour la réalisation des travaux s'étant révélée infructueuse, une deuxième vient d'être relancée,

mais uniquement pour l'hôtel. L'extension du centre de bien être étant soumise à de nouveaux diagnostics archéologiques, le projet du spa sera retravaillé et la consultation sera lancée avec quelques mois de décalage. Bien que la SEM ait anticipé les fouilles préalables au projet durant 2 hivers, la curiosité des archéologues vis-à-vis des sous-sol de la commune est toujours aussi exacerbée. La DRAC a identifié 9 points de sondages. Ce n'est qu'après remise du rapport de fouilles et des prescriptions de la DRAC que le projet d'extension pourra être redessiné.

Pour ne pas perdre de temps, les travaux d'aménagement de l'hôtel pourraient démarrer dans le courant du mois de Juin.



GESTION DE LA SALLE CULTURELLE

Suite à la validation par le Conseil Municipal des statuts régissant la salle culturelle, le Conseil d'Exploitation s'est réuni afin de travailler sur le fonctionnement de l'établissement.

Monsieur le Maire, Bruno Papineau, a fait le point sur le mode de gestion de la salle défini par les statuts : régie autonome constituée d'un collège d'élus (7 titulaires, 7 suppléants) et non élus (5 titulaires et 5 suppléants) représentant les structures évahoniennes (écoles, associations, établissement Thermal, EHPAD ou Centre Hospitalier, syndicat mixte Est-creuse, conservatoire départemental Emile Goué)

Le rôle de cette assemblée « consultative » est l'aménagement, l'exploitation, la gestion et l'entretien de la salle. Elle a aussi pour mission la mise en place de la programmation des spectacles, et la préparation du budget.



Le Conseil d'Exploitation a ensuite procédé à l'élection du président (Gérard Steiner) et du vice-président (Jean Monteiro), le poste de secrétaire (Chantal Couteaud) a été validé.

Afin de faciliter le travail préparatoire, il a été décidé de former des groupes de travail notamment pour la gestion du bar, de la billetterie, l'aménagement du patio, le recrutement d'un directeur(trice) et aussi la programmation des spectacles.

Un nouvel outil de communication dédié à « La Source » a été présenté : le site internet

www.evaulasource.com

Ce bel établissement attend simplement l'aval des autorités gouvernementales par rapport à la situation sanitaire .

Artistes, public, on n'attend plus que vous.



LE CASINO PROFITE DE LA FERMETURE POUR FAIRE PEAU NEUVE

Au même titre que les salles de spectacles, ou les bars restaurants, le casino subit depuis fin octobre dernier sa deuxième fermeture administrative au titre des précautions sanitaires. L'occasion pour Nicolas Lavenu, son directeur, de mobiliser son équipe et d'engager un important programme de travaux.

L'organisation générale du casino a été entièrement repensée. L'entrée principale retrouvera sa place initiale coté place Saint Bonnet. La décoration a été entièrement refaite avec un relooking complet du bar et du comptoir des jeux. L'ambiance générale a été repensée avec de nouveaux décors, des murs parés de grands écrans LED et un éclairage du plus bel effet. Bref après un peu plus de 20 ans de fonctionnement le casino prend un vrai coup de jeune à même de séduire une clientèle encore plus nombreuse. La proximité avec la salle culturelle et la complémentarité des activités proposées permettra d'offrir de nouveaux divertissements aux Evahonniens et autres visiteurs.

Vivement la réouverture !!!

OUVERTURE DE LA PÊCHE AU PLAN D'EAU DE LA GASNE



CHANGEMENT DE DIRECTEUR AU CENTRE HOSPITALIER LES GENÊTS D'OR

Pour rappel, une direction commune comportant le CH d'EVAUX LES BAINS, les EHPAD de CHAMBON SUR VOUEIZE, AUZANCES ET MAINSAT a été mise en place, il y a 3 années, à sa tête Mme Dominique PIMPAUD et M. Thomas SIMON, en qualité d'adjoint.

En août 2020, Mme PIMPAUD quitte la direction pour quelques jours de congés suivi de son départ en retraite.

M. SIMON assure à compter de cette date, l'intérim pour être nommé Directeur Général au 15 Janvier 2021, il est depuis quelques mois assisté de Mme BELDOIANZ, directrice adjointe de cette structure. Nous leur souhaitons à tous les deux une longue et belle carrière dans cet établissement



Quelques changements également au sein de l'équipe médicale : le Dr BONHOMME a quitté l'établissement au 31 décembre 2020, pour faire valoir ses droits à la retraite.

Deux nouveaux médecins attachés, associés ont rejoint cette équipe, il s'agit des Drs HACENE DJEMA et Riama TIANKAVANA

MÉDIATHÈQUE : NOUVEAUTÉS

Laurence Guiroux, bibliothécaire à Chambon en charge du secteur adulte nous a proposé de l'accompagner pour l'achat de nouveaux ouvrages. Nous avons ainsi pu faire un choix de livres pour la médiathèque qui feront le bonheur de nos lecteurs, en espérant l'ouverture du Centre thermal pour pouvoir les proposer aux curistes...

Voici une sélection de titres parmi ces nouveautés qui sont déjà en circulation :

«**La vie en relief** » de Philippe Delerm aux éditions du Seuil. Vivre comme si c'était la première fois. Trouver de la beauté dans l'ordinaire des choses. Aimer vieillir, écouter le bruit du temps qui passe. Ce livre est un aboutissement : celui d'une carrière, celui d'une vie d'homme. Certainement un des plus grands livres de Philippe Delerm. (*Babélio, www.babelio.com*)

«**Le chemin des estives**» de Charles Wright publié aux éditions Flammarion. Partout, il y avait trop de bruit, trop de discours. Un jour, j'en ai eu marre de cette frénésie et je suis parti. Certains vont chercher le bonheur en Alaska ou en Sibérie, moi je suis un aventurier de la France cantonale: je lorgne du côté d'Aubusson, du Puy Mary et du plateau de Millevaches. (*www.babelio.com*)

«**Des diables et des saints**» de Jean-Baptiste Andréa aux éditions l'Iconoclaste. Ce roman vient de recevoir le prix RTL-Lire Magazine. Joseph, un vieil homme qui joue divinement du Beethoven sur des pianos



publics, entraîne le lecteur dans un voyage dans son enfance, quand, orphelin à 14-15 ans, il est placé dans un orphelinat religieux. Un récit plein de tendresse et d'humour en dépit de la tristesse et de la rudesse des «Confins»

«**Les impatientes**», «un coup de coeur» sans oublier des romans policiers dont: «**A la folie, pas du tout**» de J.M. Alridge Une folle journée meurtrière orchestrée par deux jeunes, et qui ne semble pas avoir de logique, une enquête que l'inspectrice Helen Grace va mener sur les chapeaux de roue malgré la difficulté. Une introspection pour elle-même, et de nombreuses interrogations sur sa propre vie...

Le roman de Corinne Valade «**Le jardinier du fort**», récemment paru fait partie des ouvrages en commande.

RÉCEPTION DE 2 NOUVEAUX VÉHICULES À LA CASERNE D'ÉVAUX EN PRÉSENCE DES ÉLUS



MON VILLAGE, MA VIE !



VILLEVALEIX

Signification : Village situé dans une petite vallée
Le village de Villevaleix, situé entre Evaux les Bains et Lonlevade dans le coin sud-est de la commune, compte aujourd'hui 20 habitants, dont 5 enfants.

Les 7 fermes qui existaient encore en 1960 ont été vendues, ou ont servi à l'agrandissement de fermes voisines. Ces 7 fermes sont nées de la vente de la réserve du Château de la Couture, vendue au début du XXe siècle. Nous en avons déjà parlé dans le bulletin précédent. Avant la vente de ces fermes qui étaient de petite taille, beaucoup de villageois étaient employés par le marquis de Montaignac au château, afin de compléter leur revenu.

Quelqu'un se souvient de l'histoire selon laquelle son grand-père a obtenu son permis de conduire en 1909 et a commencé à travailler comme chauffeur.

D'autres travaillaient comme valet de chambre, comme lingère, au ménage et aux cuisines.

Jusqu'en 1970 environ, les enfants allaient à l'école à Lonlevade. Cela s'appliquait à tous les enfants qui vi-

vaient du côté sud du Ruisseau de la Couture à Valette. Les enfants de l'autre côté de ruisseau, fréquentaient l'école d'Evau. En 1893, il y avait encore 67 enfants à l'école de Lonlevade, répartis en 2 classes. En 1952, ce nombre était tombé à 27 élèves âgés de 6 à 14 ans pour passer le certificat d'étude. À cette époque les enfants jouaient principalement avec leurs camarades de classe et les enfants de leur propre village. Il y avait beaucoup moins de contacts avec les enfants qui allaient à Evau. Une fois par semaine, ils se retrouvaient le jeudi matin, tout le groupe se rendait au catéchisme d'Evau enseigné par Père Brechard, qui en plaisantant leur disait : « La mort fait partie de la vie, un jour ou l'autre. » Il terminait en s'exclamant « attendons l'autre ! »



Villevaleix



Gobiat

GOBIAT

Le nom Gobiat ou Gobias issu d'un vieux mot dialectal « gobe » qui désigne une cavité ou une habitation souterraine. Ce mot pourrait être en rapport avec le profond ravin du Cher.

C'est ici que vivent M. et Mme Bessege.

Christian est né ici, Isabelle est venue au mariage, il y a 40 ans. Le père de Christian et sa maman ont loué la ferme depuis 1956 et acheté le domaine en 1973. La mère de Christian se souvient que dans les premières années la propriétaire a vécu dans la deuxième maison, jusqu'à sa mort. Depuis ce temps cette maison est restée inhabitée. Lorsque les parents de Christian étaient en charge, la superficie du domaine était plus petite. A cette époque,

on élevait des brebis. Il fut un temps où les moutons de Gobiat étaient très célèbres.

Des personnes intéressées sont venues de loin à la porte pour demander si elles pouvaient voir ces moutons spéciaux. Et particulièrement... S'ils pouvaient voir cette machine. Ils ne comprenaient pas, de quelle machine il s'agissait ? Eh bien, cette machine à ferrer les brebis. Un farceur avait raconté que les moutons de Gobiat portaient des fers comme les chevaux, pour les aider à mieux travailler la terre. On a bien rigolé, mais ne sait pas encore comment cette histoire est sortie.

La propriété s'étend aujourd'hui sur 100 hectares. Les Besseges élèvent 150 vaches de race charolaise. Cette année, ils seront en retraite. Pourtant, ils continuent de vivre ici, au bout de l'impasse.

A l'heure actuelle, le projet éolien est une des préoccupations des habitants.



TISANE POP

L'association Tisane Pop, créée en 2019, est une association qui prône la solidarité, l'entraide et l'échange, elle souhaite créer du lien entre les habitants nouveaux et anciens d'Évaux-les-Bains et alentours.

Elle crée donc des événements culturels, autour de la nature, du don et du troc, elle organise des ateliers: créatifs ..., elle a le projet de créer ou tenir un lieu associatif (salon de thé, café, lieu convivial d'échange, familial, avec ateliers, jeux de sociétés, ...) seule ou en partenariat avec d'autres.

Dès que c'est possible*, l'organisation d'une gratiféria (sorte de marché où tout est gratuit: objets, livres, vêtements...) aura lieu, ainsi qu'un troc plants et graines **le samedi 22 Mai de 10h à 17h à la maison des jeunes.**

Elle est aussi l'association qui se charge de l'organisation de la Brocante, braderie, vide-grenier du 15 août, qu'elle espère vraiment pouvoir faire cette année*, (l'organisation de celle-ci commencera en avril).



Actuellement, elle débute la mise en place d'un verger et jardin partagés sur un terrain prêté gracieusement par la mairie.

Si ces projets vous intéressent, enthousiasment, si vous voulez participer, aider, proposer des idées, apporter des solutions, vous pouvez prendre contact sur : tisane.pop@gmail.com ou auprès de la présidente,

Aurélië: 06 63 10 63 17 ou sur facebook, page: tisane pop.

Et adhérer pour 5€... L'association est ouverte à toutes idées, projets, animations, ateliers, événements sans oublier son crédo: «celui qui le dit, le fait», il porte le projet, avec l'aide des autres bien entendu, et aussi dans le respect de nos valeurs:

entraide, environnement, bonne humeur et joie.

**En 2020, tous les événements prévus, et la majorité des ateliers ont été annulés à cause du Covid, Tisane Pop espère vraiment pouvoir organiser ces événements en 2021.*

CLUB DES EAUX VIVES

Bonjour les amis,
J'aurais préféré vous annoncer la date de reprise de nos activités, mais ce sera malheureusement pour plus tard.

Tout comme vous, je souhaite que cette situation se termine le plus vite possible car pour nous tous, c'est une épreuve très dure. Le manque de contacts avec vous, la solitude imposée par le confinement nous éloignent de plus en plus les uns des autres.

Aussi nous devons garder le moral et faire en sorte que nous nous disions qu'il s'agit d'une épreuve de laquelle nous sortirons un jour grâce à notre courage de nous retrouver, de repartir de zéro et de nous reconstruire.

En attendant, vous avez dû recevoir votre carte de 2021 qui vous permet, dans le cadre de nos activités, d'être assurés. Cette carte vous est offerte par le club et si par mégarde certains parmi vous ne l'auraient pas reçue, il vous suffit de me contacter au **05 55 65 57 76** et je vous la ferais parvenir.

Je termine là mon petit message, je vous souhaite bon courage et je vous dis avec beaucoup d'optimisme : **à tres bientot.**

Amitiés à tous

Le Président JACK MANROT

Compte tenu des conditions sanitaires imposées, toutes nos rencontres sont provisoirement suspendues.

Néanmoins, nous continuons de fonctionner, mais en mode dématérialisé :

- téléconférence avec Creuse Confluence Nouvelle-Aquitaine pour l'élaboration du vidéo-guide sur Evaux les Bains,
- échange par mails avec les Responsables municipaux pour la mise en œuvre de l'exposition de cartes postales,
- demande d'une allocation de fonds à la Fondation du CA-CF, en coopération avec le CRIHAM Université de Limoges, pour un sondage archéologique au chevet de l'église, dans le cadre des études préalables au colloque archéologique des 4 et 5 septembre 2021 sur Chambon sur Voueize et Evaux les Bains,
- validation des comptes 2020 de l'association en relation avec les Commissaires aux comptes.

Par ailleurs, afin de compléter l'esquisse généalogique sur les seigneurs de la Couture, parue dans notre brochure de 2007, je vous propose, avec le complément qui suit sur la famille de Montaignac, un peu de lecture pour meubler vos soirées de confinement !

Ce complément paraîtra dans une réédition de cette brochure aujourd'hui épuisée.

UNE CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES SEIGNEURS DE LA COUTURE

• Famille de la Couture (pour mémoire)

Primitivement, la seigneurie de la Couture devait être régie par des sieurs du même nom. Mais malheureusement, aucune source n'est disponible aux Archives de la région, si ce n'est celle d'un certain Guillaume de la Couture : « *paroissien d'Evau, témoin d'un acte du 4 avril 1464, reçu par Guinot, notaire* » ...

• Famille de la Buxière ou Bussière (pour mémoire)

Famille de chevaliers, propriétaires du château de la Bussière, près d'Evau, aujourd'hui disparu.

Vers 1224, on trouve Barthélemy de la Buxière, chevalier, seigneur de la Buxière, de la Couture.

Puis vers 1453, Jacques de la Buxière, marié avec Philippie de Murat.

Jean de la Buxière épouse vers 1510 Isabeau Mareschal

François de la Buxière, chevalier, seigneur de la Couture et de Combrailles, épouse Suzanne de Malleret vers 1566, il est inhumé à St Pierre d'Evau en 1569

Leur fille Claude de la Buxière, dame de la Couture, épouse le 4 janvier 1582 **Jean de Montaignac** (III^e du nom et au VI^e degré dans la généalogie de Montaignac), chevalier, seigneur de Larfeuillère de la paroisse de Châtain.

La seigneurie passe alors à la famille de Montaignac.

• Famille de Montaignac (Source Bernard Chérin généalogiste et historiographe 1718-1785)

VI Jean de Montaignac, de son mariage avec Claude de la Buxière sont issus :

- Gaspard qui suit,

- François, abbé de Sainte Valérie de Chambon,
- Claude, chevalier de Saint Jean de Jérusalem (Malte), commandeur de plusieurs Commanderies dont Bourgneuf (1619-1624), maréchal de l'Ordre (plusieurs pierres sculptées existent à Rhodes sur divers monuments et portent le nom de Montaignac),
- Charles, chevalier de la Couture, commandeur de Lydorge,
- Jean, chevalier, seigneur de Maugarine, marié à damoiselle Marie des Coûts, sans postérité,
- Louis, chevalier, marié à damoiselle Jeanne de Lamaille, sans postérité,
- Catherine, prieure de Blessac, Ordre de Fontevault,
- Marie, mariée le 2 décembre 1616 à François de Fougères, seigneur du Cheseau et du Creux.

VII Gaspard de Montaignac (II^e du nom), chevalier, baron de l'Arfeuillère, seigneur de la Couture, Saint Yriex, Beaulieu, Lignières et autres lieux, baptisé le 1^{er} août 1585, épousa le 21 novembre 1608, damoiselle Diane du Bernet, fille de messire Raymond Roger du Bernet, seigneur du dit lieu, gouverneur de Boulogne et du Boulonnais, et de dame Françoise Claude de Courtenay, dame de Lignières, issue de la maison de France. Il acquit le 4 avril 1629 le marquisat de Lignières qui devint en 1698, l'apanage de la branche cadette.

Sont issus de son mariage :

- François qui suit,
- Jacques, reçu chevalier de Malte en 1623, puis commandeur,
- Jean-Louis, chevalier de Malte, commandeur de Lignières en 1627, capitaine de vaisseaux du roi en 1637, contre-amiral en 1647 et qui entra en religion le 25 janvier 1652.
- François, abbé de Sainte Valérie de Chambon, fondateur des Génovéfains de Riom
- Rose, mariée à Antoine de Malheret, seigneur de Lussat.

VIII François de Montaignac (I^e du nom), chevalier, baron de l'Arfeuillère, seigneur de la Couture, Saint Yriex et autres lieux, se présenta pour son père à l'assemblée de la noblesse de sa province avec trois écuyers et huit chevaux, le 18 novembre 1635. Il épousa, par contrat du 5 février 1637, damoiselle Gilberte de Rochebriand, dame de Chauvance et de Baune, fille unique de messire Amable de la Rochebriand, seigneur de Chauvance et de Baune, et de Jeanne de Saint Chamans Gilberte était issue de la maison de Joyeuse et apporta à la maison de Montaignac la baronnie d'Aubières et le comté de Chauvance, dont la branche aînée a toujours porté le titre depuis cette époque. De très vieux manuscrits du XVI^e siècle attribuent à la maison de la Rochebriand de Chauvance, l'honneur d'avoir donné le jour à saint Amable, abbé et patron de Riom. Quoi qu'il en soit, l'aîné de la maison de Montaignac-Chauvance a conservé jusqu'en 1789, le droit de poser la main sur la châsse de ce saint pendant la procession qui se faisait le jour de la fête patronale de Riom.

De ce mariage sont issus :

- Gaspard, baron d'Aubières, qui de son mariage avec damoiselle Marie Françoise de Mâcon, fille de Jacques de Mâcon, chevalier, seigneur du Chey n'eut qu'un fils Jean-Jacques, mort sans postérité,
- Amable, chef de la branche aînée des comtes de

Chauvance et de la Rochebriand, baron de l'Arfeuillère et de Bord, seigneur de Saint Yriex et autres lieux, épouse par contrat du 20 décembre 1684, damoiselle Antoinette du Peschin, dame de Bord, fille de noble et puissant seigneur, messire du Peschin, baron de Bord et de Catherine Montassié

Antoinette descendait d'Imbaud du Peschin, père de Jaquette du Peschin qui épousa Bertrand VI de la Tour d'Auvergne, maria sa fille Gabrielle de la Tour d'Auvergne à Louis de Bourbon, comte de Montpensier et fut trisaïeule de Marie de Médicis. Jaquette du Peschin était cousine germaine de Dauphine d'Auvergne, première femme dudit Louis de Bourbon ; elle était sœur de Françoise du Peschin qui épousa Armand de Montlaur, baron de Polignac petit fils de Mascarone de Montaigu.

- Claude, chevalier de Malte, commandeur en Poitou en 1653,
- François, chevalier de Malte en 1674,
- Autre François, chef de la branche des marquis de Montaignac de Lignières,
- Gabrielle, mariée à Joseph de Thianges, chevalier de Lussat, grand maître de la garde-robe.

IX François de Montaignac, marquis de Montaignac de Lignières, chevalier, seigneur de la Couture, Beaulieu, Puy la Motte et autres lieux, épouse en 1698, demoiselle Marie de Montrognon-Salvert, dame des Rosiers, Mazirette et Vergheas, fille d'Antoine de Salvert, chevalier, seigneur des Rosiers et de Gabrielle de Valon du Boucheron.

De cette union sont issus :

- Marie-Anne, mariée le 6 janvier 1739 avec Nicolas de la Mousse, seigneur de Beaune d'Allier,
- Gilbert Claude, marquis de Lignières, marié le 22 février 1734 à Clermont-Ferrand avec Marie de Malras, dame d'Authesat.

Ils ont eu un fils, Antoine qui suit.

- Claude, marquis de Lignières.

X Antoine de Montaignac, marquis de Montaignac de Lignières, chevalier, mousquetaire de la Garde du Roi, marié le 16 août 1756 à demoiselle Antoinette de Lastic, fille de François, marquis de Lastic et comte de Siongeac, maréchal de camp, et de dame Camus de Pontcarré.

Ils eurent pour enfants :

- Antoine-Etienne qui suit,
- Marie Anne Françoise, mariée le 16 juin 1779 au comte de Lordaz, chevalier non procès de l'ordre de Saint Lazare
- Marie Madeleine, mariée en 1783 au marquis de Condé.

XI Antoine Etienne, marquis de Montaignac de Lignières, chevalier, seigneur de la Couture, Aubières, Saint-Sandoux, Entraigues, Beaulieu, Anteyrat, Peuchant, Montmoirat et autres lieux, né le 29 septembre 1764, fit devant le généalogiste des ordres du Roi, les preuves de la Maison de Montaignac pour les honneurs de la cour auxquels il fut admis le 14 novembre 1783. Il épousa le 23 novembre 1784, demoiselle Aglaé Françoise Emmanuelle de Chapt de Rastignac, dame d'honneur de Madame la comtesse de Provence, décédée en émigration, sans postérité.

En 1791, il acheta pour 100 000 livres, une partie des biens de l'abbaye d'Ebreuil, vendus comme biens nationaux.

Il émigra en 1792, servit à l'armée des princes, y fut maréchal de camp ; rentra sous l'Empire, fut député du Puy de Dôme de 1816 à 1821 ; mourut en 1825 à Clermont, après avoir institué pour son héritier Alexandre, comte de Montaignac de Chauvance, qui était alors chef de nom et d'armes de la maison de Montaignac.

Le titre de marquisat, apanage de la branche cadette est passé à Louis Raymond de Montaignac de Chauvance (XIIIe degré) ;

XII Alexandre, comte de Montaignac de Chauvance, né le 2 décembre 1769, fils de Amable de Montaignac, comte de Chauvance et de la Rochebriand, et de demoiselle Marie Gabrielle de la Mousse, fille de Nicolas de la Mousse, seigneur de la Mousse et de Baune, et de Marie Anne de Montaignac. Chevalier de Malte, officier au régiment du Maine (infanterie), chevalier de Saint-Louis, et propriétaire des terres et châteaux de Saint-Sandoux, la Couture et Entraigues, a épousé en 1808 demoiselle Anne Claire Clarisse de Chaudesaigues de Châteauvieux.

Maire de Cébazat (Puy de Dôme) en 1816, il décède en 1848 à la Couture.

Il eut de son mariage, six enfants :

- Antoinette Anne Claire, mariée le 8 janvier 1835 avec Benoît de la Chassagne, comte de Seyres,
- Ameline, mariée 4 novembre 1832 avec Jean-Baptiste de Vichy, marquis de Vichy,
- Sidonie, mariée au baron du Couffour,
- Mélonne, mariée au comte de Bar,
- Antoine Emmanuel Amable, qui suit,
- Mathilde, mariée au vicomte du Buisson du Vernet.

XIII Antoine Emmanuel Amable, comte de Montaignac de Chauvance, né en 1820, propriétaire de la terre de la Couture, chef de nom et d'armes de la branche aînée de la maison de Montaignac.

Marié en 1856 avec Berthe de la Ferté-Meung, fille de Louis et de Charlotte Letors de Larrey.

Il est décédé en 1898. Ses enfants :

- Richard, né en 1858 qui suit
- Guy, né en 1874, officier, marié le 23 octobre 1914 à Verneix (03) avec Louise Madeleine de la Saigne de Saint Georges

XIV Richard de Montaignac de Chauvance, marquis de Lignières, épouse en 1883, Jeanne Marie Lucie Ragueneau de Saint Albin, fille de Albin Edmond et de Marie Isabelle d'Orsanne de Thizay.

De cette union naquirent :

- Jacques Yves Amable
- Renaud

Richard de Montaignac décède à la Couture en 1926.

Son épouse vend la propriété de la Couture en 1932 à François Lorival, demeurant à Evaux.

Guy CAILLARD

L'association Evaux Connection en partenariat avec Tisane Pop organise sur la commune d'Evaux-Les-Bains une formation gratuite en informatique (aucun prérequis nécessaire) : « autonomie informatique ». L'objectif de l'atelier **Autonomie Informatique** est de permettre à toute personne de 18 à 99 ans ne connaissant strictement rien à l'informatique et aux nouvelles technologies de devenir autonome avec son ordinateur.

Avec cette formation de 3 jours vous saurez :

1. A quoi sert un ordinateur
2. Comment choisir et acheter son ordinateur
3. Comment choisir et installer sa connexion internet
4. Comment brancher son ordinateur
5. Comment équiper son ordinateur (installation et la désinstallation des programmes/ logiciels)
6. Comment aller sur internet en toute sécurité et acheter en ligne
7. Comment conserver ses données de façon pérenne et fiable (exemple : les photos de son téléphone portable)
8. Comment entretenir et faire durer son ordinateur
9. Comment créer son adresse mail et envoyer et recevoir des mails
10. Comment faire gratuitement de la visio conférence (Appels et communication vidéo)

Les formations seront assurées dans la salle municipale au premier étage du Dojo Judo au 8 rue du gymnase 23110 Evaux-Les-Bains.

L'atelier sera animé par M. Rodrigue Adjoulé ingénieur informaticien et formateur depuis 22 ans, récemment installé à Evaux-Les-Bains.

Nous vous proposons une première session gratuite afin de tester la formule et voir si l'intérêt des habitants d'Evaux est au rendez-vous.

La session se déroule sur 3 dimanches entiers (matin 9h30-12h30 + après-midi 14h-17h) : 16/05/2021-30/05/2021-13/06/2021. Pour vous inscrire rendez-vous sur www.evauxconnection.fr

Attention le nombre de places est limité à 6 participants afin de respecter les mesures sanitaires. Cordialement.

Rodrigue Adjoulé, Président de l'association



EVAUX CONNECTION
Association Loi 1901

Evaux Musique assure les cours de musique autant que possible suivant les règles en respect du Covid, aux salles de musique, 1^{er} étage, Office de Tourisme, Evaux les Bains.

Bienvenue aux nouveaux élèves.

Les horaires peuvent changer selon les couvre-feu.

Les cours de musique proposés sont :

- **Nouveau - Éveil musical, violon** (lundi)
prof. Lydie Rougeron
- **Batterie** (lundi)
prof. Sébastien Rougeron, 07 71 03 20 89
- **Piano** (les mardis et mercredis) :
prof. Francis Fowke : 06 80 59 66 09
- **Guitare et harmonica** (mardi, mercredi, et samedi matin)
prof. JP Pierron : 06 18 20 96 88
- **Batterie**, tous niveaux (samedi matin)
prof. Bastien Marchand : 06 34 17 55 71

Pour l'après Covid :

Atelier musique et danses traditionnelles

Ouvert à tous, débutants ou confirmés : mardi 20h30, renseignements 06 80 59 66 09

Renseignements

evauxmusique@orange.fr ou 06 80 59 66 09



CERCLE CYCLISTE MAINSAT EVAUX

Dans le cadre de son développement, le Cercle Cycliste Mainsat Evaux souhaite mener à bien les 2 projets suivants :

1. création d'une base VTT FFC afin de préserver et valoriser les chemins de l'Est Creusoise
2. mettre en place en milieu scolaire l'opération initiée par la FFC et l'Etat «Savoir rouler à vélo»

Pour cela, le club a déposé une demande d'agrément pour recruter un volontaire dans le cadre du service civique et recherche des financements pour recruter un jeune si possible en CDI.. Une campagne d'appel aux dons sera lancée sur internet par l'intermédiaire de YAPLA, plateforme de paiement et de gestion pour les associations.

LA PÉTANQUE A.P.V.L. EN SOMMEIL

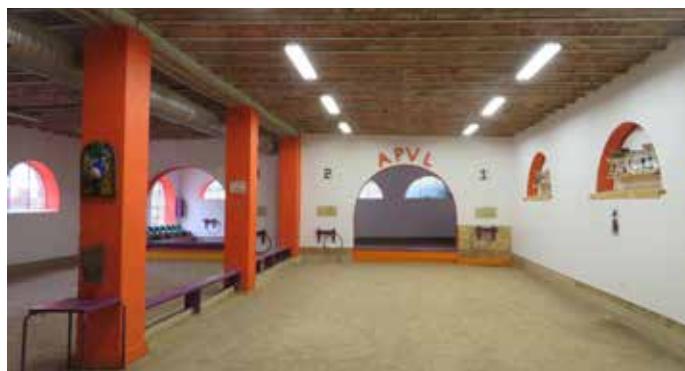
Comme tous les clubs sportifs amateurs, notre association « Les Amis Pétanqueurs du Vieux Logis » est en sommeil. Le manque d'activité et plus encore le manque de convivialité sont démoralisants pour tous les adeptes de la pétanque.

Un espoir de reprise en septembre nous a conduit à prendre nos licences et à reconduire nos six équipes en championnat hivernal ; malheureusement, un seul match joué et de nouveau le confinement.

Résultats hivernaux de la saison précédente : 2019-2020 (avant Le 1^{er} confinement)

- Equipe 1 - honneur, capitaine Jean Louis Vernet - 4^{ème} en journée finale.
- Equipe 2 - honneur, capitaine Damien Leyret - 6^{ème} place.
- Equipe 3 - promotion d'honneur, capitaine Henri Verge - 6^{ème} place.
- Equipe 4 - 1^{ère} division, capitaine Stéphane Clément - 2^{ème} en journée finale.
- Equipe 5 - 2^{ème} division, capitaine Rémi Terret - 1^{ère} place et accède à la 1^{ère} division.
- Equipe 6 - 2^{ème} division, descente en 3^{ème} division, capitaine Gérard Glomeaud à qui nous envoyons un message de soutien et d'encouragement.

Un petit nombre de bénévoles, contrainte sanitaire oblige, a réalisé des travaux de réfection du boulodrome cet hiver : Rebouchage ; peintures des murs, des portes et des bancs ; aménagement de trois vitrines pour nos coupes et trophées ; protection et solidification des bas de murs ; râteliers pour la



pose des boules ; apposition d'une enseigne sur la porte d'entrée.

Nous remercions tout particulièrement Jean Marie, le sculpteur du club, pour le don d'une splendide « Fanny » qui trône désormais chez les pétanqueurs... Selon la légende marseillaise, Fanny relevait ses jupons afin de consoler les perdants 13 à 0.

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER DE LA CREUSE À VOTRE ÉCOUTE.



Le Comité de la Ligue Contre le Cancer de la Creuse a pour mission différentes actions pour aider les malades atteints de pathologie cancéreuse, ceci dans la plus stricte confidentialité. Des aides financières peuvent être

accordées pour des prothèses capillaires, dentaire, heure d'aides ménagère, chauffage, produits pharmaceutiques ainsi que des soins d'accompagnements gratuits (socio-esthétique, Qi Gong, Art Thérapie, Psychologie, Nutrition, Gymnastique adaptée avec la participation de l'ACTC et des municipalités accueillant les ateliers. Le comité donne accès à l'information aux droits et aux dispositifs pour favoriser le retour de l'emploi en partenariat avec la Carsat, participe à diverses campagnes de prévention

lors de manifestations sans oublier le financement des équipes labélisées pour financer la Recherche.

En cette période de Covid 19, la Ligue préconise la vaccination.

Le comité de la Ligue Contre le Cancer est à votre écoute pour vous aider vous ou vos proches au 05 55 52 44 87 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Mr Gérard Chabaud – Président du Comité de la Ligue Contre le Cancer de la Creuse

Le Comité de la Ligue Contre le Cancer de la Creuse souhaite accueillir des bénévoles et des administrateurs sur les secteurs géographiques de Boussac, Evaux-les-Bains, La Souterraine, Dun-le-Palestel, Gentioux, Auzances, Mérinchal. Prenez contact avec eux



La commune d'Évaux-les-Bains avait pris une délibération en 2019 pour signer une charte « Ville Aidante Alzheimer » mais malheureusement depuis

il y a eu de nouvelles élections et surtout une crise sanitaire qui a tout bouleversé et par conséquent il n'y a pas eu de signature !

Voilà, c'est maintenant fait : Samedi 20 mars 2021, à la mairie d'Évaux-les-Bains, Danielle DURON présidente de l'association France Alzheimer Creuse et Bruno PAPINEAU maire d'Évaux-les-Bains ont signé la charte d'engagement réciproque « Ville Aidante Alzheimer ».

Aux côtés de l'association France Alzheimer Creuse, la ville d'Évaux-les-Bains s'engage donc désormais officiellement à soutenir et valoriser les dispositifs de soutien, d'information et d'inclusion pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, et de leurs proches aidants.



FORMATION DES AIDANTS

France Alzheimer Creuse organise une formation des Aidants, dans les locaux de l'UDAF à Guéret 50 Avenue Auvergne 23000 GUERET

Cette formation de 12h est programmée sur le mois d'Avril 2021 : jeudi 1^{er} avril, Jeudi 8 Avril, Jeudi 15 Avril, Jeudi 29 Avril, de 9h à 12h.

Cette formation, animée par un binôme « Psychologue-Bénévole » formé, est ouverte à tout aidant non professionnel (famille, amis, voisins...) qui accompagne une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée.

Cette formation gratuite a pour objet d'apporter des éléments de connaissance sur la maladie et ses répercussions ; d'aider les familles à développer des stratégies et des attitudes adaptées face à la maladie ; de connaître les aides auxquelles peuvent prétendre les malades...



INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES au 05 55 82 83 26
ou par mail : france.alzheimercreuse@orange.fr

LES ENTRETIENS PSYCHOLOGIQUES INDIVIDUELS

France Alzheimer Creuse continue de proposer des entretiens psychologiques en présentiel ou téléphoniques.



L'entretien psychologique individuel est un soutien psychologique à l'Aidant pour faire face à la maladie de son proche. Il est réalisé par un psychologue et est avant tout un soutien moral individuel dans l'optique de mieux accepter et de mieux vivre la maladie.

Ces entretiens s'adressent à toute personne, accompagnant ou ayant accompagné une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer (ou apparentée) qui souhaite pouvoir s'exprimer librement sur un sujet qui la touche. Ces entretiens sont gratuits et ils peuvent aussi être proposés au couple "aidant-aidé" ; 3 entretiens par famille et par an sont pris en charge.

Les entretiens sont réalisés par nos psychologues Sandrine TOURRET ou Tony COIFFE : ils peuvent se faire en présentiel à notre association (où une salle est réservée et gestes barrière respectés) ou par téléphone.

Une prise de RDV est nécessaire au 05 55 82 83 26.

Bulletin d'adhésion

ALZHEIMER CREUSE

37 Rue de Verdun - 23110 EVAUX LES BAINS

Cotisation simple : une personne : 25 €

Cotisation double : deux personnes proches : 40€

Cotisation Institution : Professionnel : 58 €

Nom :

Adresse :

Tél : Mail :

Je vous adresse :

mon adhésion pour l'année 20....., de €

un don de €

Je règle le

par chèque à l'ordre de France Alzheimer Creuse

en espèces

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des Informations vous concernant, en vous adressant à notre Association. Les cotisations sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 66%. Un reçu fiscal vous sera adressé.

NOS ÉCOLES



ÉCOLE LÉO LAGRANGE

QUE SE PASSE-T-IL DANS LA CLASSE DE L'ITEP ?

Nous travaillons actuellement un projet pédagogique et éducatif sur les émotions en co-intervention sur les arts visuels avec une éducatrice de l'ITEP. Jeudi 25/02, nous avons organisé une séance cinéma dans notre classe et nous avons visionné le film d'animation *Vice Versa*.

Nous avons également travaillé sur l'album « La couleur des émotions » pour découvrir les couleurs associées à chacune des émotions : la peur, la colère, la tristesse, la joie, la sérénité et l'amour.

Nous avons peint à l'encre le monstre « embrouillé » avec toutes ses émotions qui se mélangent dans sa tête. Nous étudions aussi les émotions et les sentiments exprimés dans les œuvres d'art et la musique. Nos débats philosophiques nous permettent de verbaliser et de construire notre pensée sur différentes questions autour des émotions.



Apprendre à mettre des mots sur ses émotions

COMMENT BIEN MANGER ? ETUDIONS NOS ALIMENTS ET LEURS APPORTS NUTRITIFS TOUS ENSEMBLE...

Un projet de co-enseignement entre l'enseignante de la classe des CE2/CM1/CM2 et l'enseignante spécialisée de la classe externalisée de l'ITEP a été mis en place autour d'une séquence sur la nutrition. Il permet aux deux enseignantes d'intervenir dans la même classe au même moment pour se partager l'enseignement. Tous les jeudi après-midi, les élèves de Mme Bernard (classe de l'ITEP) vont dans la classe ordinaire pour travailler avec les élèves de Mme Fauconnet sur le rôle nutritif des aliments. Les outils pédagogiques sont mutualisés afin de répondre aux besoins d'adaptation de l'ensemble des élèves. Ce dispositif de co-enseignement permet le travail en petits groupes et favorise des accompagnements individualisés pour certains élèves. Des ateliers sous forme de jeux permettent aux élèves de comprendre les groupes alimentaires et l'intérêt d'équilibrer ses repas.



PROJET VOILE ATOUR DU VENDÉE GLOBE, ÉDITION 2020/2021.

Notre classe a suivi la célèbre course à la voile, en solitaire et sans escale du Vendée globe, édition 2020. Le 8 novembre 2020, nous avons regardé le départ des 33 skippers à bord de leur IMOCA au Sables d'Olonne, en Vendée. Nous avons ensuite effectué le suivi de la course grâce à la cartographie qui nous a aidé à repérer les différents points de passage : le cap de Bonne Espérance, le cap Leewin et le cap Horn ainsi que les zones difficiles à traverser pour les navigateurs comme le pot au noir. Ce projet pédagogique a eu un grand intérêt pour les élèves et a permis d'aborder beaucoup de domaines d'apprentissage.

Nous avons aussi participé au jeu du Vendée globe en ligne «Virtual regatta». C'est un jeu virtuel qui permet d'apprendre à diriger un bateau en fonction des vents et de la météo. Les élèves ont adoré vivre cet événement en classe et se sont pleinement investis dans ce projet. Prochaine édition, dans 4 ans ...



PROJET LAND ART

Un petit groupe d'élèves a expérimenté une nouvelle forme de l'art contemporain, le land art. Nous avons observé des photographies de land art réalisé par des artistes dans le cadre de l'histoire des arts. Nous avons étudié leurs œuvres : lignes, formes produites, lieux choisis... Puis, nous avons laissé place à notre créativité pour faire des compositions personnelles avec des matériaux ramassés dans la nature : cailloux, glands, feuilles, bois.... Certains élèves ont joué sur les formes, les matières, les couleurs, la symétrie des éléments et d'autres ont tout simplement laissé exprimer leur imagination.



Travaux réalisés par 2 élèves de la classe externalisée de l'ITEP



QUE SE PASSE-T-IL DANS LA CLASSE DE MAÎTRESSE AUDE ?

Nous avons créé des boules de Noël en papier : tracé de pentagones réguliers.

Malgré la COVID, le père Noël est passé à l'école ... Il a apporté des cadeaux pour la classe et ensuite nous avons partagé tous ensemble notre goûter de Noël dans la cantine.



Participation au concours Projet de sciences « changez d'air »

Nous avons accueilli à deux reprises un intervenant pour nous sensibiliser à la qualité de l'air intérieur : les différents polluants, les conséquences, les bons comportements....



Nous espérons maintenant que l'affiche que nous avons créé sera sélectionnée par la Région.



Recherche, écriture, rédaction, mise en page, prise de parole devant la classe....

Nous réalisons régulièrement des exposés sur différents thèmes de notre choix : les chats, les chiens, la Belgique....



Un peu d'anglais...

Pour clore le thème «Harry Potter», nous avons fabriqué des cartes type «Pokémon» en anglais.

DU NEUF, DU NOUVEAU DANS LA CLASSE DE MAÎTRESSE AUDREY ...

Le père Noël de la Communauté de communes Creuse Confluence a fait un superbe cadeau aux enfants de l'école élémentaire, un bel outil de travail et d'apprentissage à la mode, un TBI (tableau blanc interactif). Les enfants de la classe de maîtresse Audrey l'ont bien et vite adopté.

merci, merci
merci, merci
merci, merci
merci, merci
merci, merci



ET DU CÔTÉ DES MATERNELLES ALORS ???

Comme chaque année nous avons décoré le traditionnel sapin de Noël et comme les grands, on a partagé un bon goûter. Hummmm !!!

Le vieux Monsieur au long manteau rouge nous a déposé nos cadeaux au pied du sapin. Quel plaisir d'ouvrir les paquets et de découvrir nos nouveaux jouets...



Vive la galette !!

Pour fêter les rois, nous avons mangé la galette. Ce sont Jade, Stellio et Tom qui ont trouvé la fève. Ils ont choisi leur roi ou reine. Les enfants ont aussi fabriqué des couronnes et des galettes en Playmaïs.

Nous vous disons à bientôt et vous donnons rendez-vous dans le prochain bulletin municipal.

Projet Musique en maternelle : apprendre à écouter pour découvrir de nouveaux univers sonores

Depuis décembre, Martine Altenburger, violoncelliste, de l'association Ryoanji, intervient les vendredis en maternelle. Les élèves ont appris à écouter de tous petits bruits, lors de massages sonores. Ninh, percussionniste contemporain de renommée internationale leur a offert un concert ! Il leur a aussi donné la possibilité de découvrir et d'essayer ses instruments.

Pour les prochaines séances, Martine viendra avec son violoncelle, accompagnée d'une chanteuse.

Le but de ce projet est de développer les capacités d'écoute des enfants mais aussi de les aider, sur le long terme, à développer leur concentration, leur capacité à lâcher prise tout en respectant les autres et le matériel à disposition.



Cycle 2 : parlons de liberté...

En décembre, les élèves de CE1-CE2 ont travaillé en EMC (éducation morale et civique) sur le thème de la liberté : liberté d'expression (hommage à Samuel Paty), liberté d'action, nos droits et nos devoirs... Un sujet complexe qui a été débattu en classe à travers l'étude de documents et des vidéos pédagogiques.

Chaque élève a confectionné un symbole de liberté : la colombe. Lire pour agir : les élèves ont été autonomes face à une fiche technique de montage. De jolis mobiles suspendus en classe nous rappellent chaque jour ce mot tellement d'actualité «liberté».

En janvier, les CE1-CE2 ont réfléchi et débattu sur la signification du mot «engagement». Quatre personnalités ont été étudiées : Malala, Nelson Mandela, L'abbé Pierre, Coluche.



Des cartes de vœux pour nos aînés



Nos élèves, du CE1 au CM2, ont confectionné des cartes de vœux pour souhaiter une belle année aux résidents de l'Épadh des Genêts d'Or. Les CE1-CE2 ont écrit chacun une lettre de présentation avec l'objectif de divertir et faire sourire nos anciens en racontant une anecdote. Les grands ont écrit de jolis messages venant du cœur.



La maternelle se met au vert !

Dans le cadre de notre projet sur la haie réalisé avec le CPIE, un pommier de variété «Reinette marbrée de la Creuse» a été planté par les enfants avant les vacances de février. Il provient du verger d'Etienne Dupoux à Fontanières, spécialisé dans les variétés anciennes d'arbres fruitiers.

Les enfants ont choisi l'emplacement de leur arbre (face aux fenêtres de la classe pour pouvoir le voir toute la journée), creusé un trou, mis du compost, rebouché le trou, arrosé le pommier et paillé pour le protéger, avec la pailles que nous venions de retirer du clapier des lapins. L'occasion de nettoyer leur lieu de vie et de découvrir un autre aspect de l'élevage d'animaux.

Pour finir, nous avons commencé à préparer notre potager.

Sport et nature

Faire du sport autrement et profiter du soleil dès que possible... Partons pour 1h30 de promenade à la fois sportive et culturelle. Arrivés devant les daims, écartons-nous et bas les masques. C'est parti pour du lancer... de pain ! Vous voulez tout savoir sur les daims ? Un coup de fil au papa de Louis, chargé de gérer le parc par la mairie, et il arrive pour vous faire partager sa passion. On repart pour notre mini-rando direction le chemin des polonais. Pause dans le bois pour une petite chasse aux trésors des textures. Et maintenant, il faut des jambes ! On finit la boucle, sans manquer de parler des thermes et de resaluer les daims au passage !



Comment apprend-on en maternelle ?



En maternelle, les priorités sont le langage et le vivre ensemble, moteur pour apprendre ensemble. Le programme de l'éducation nationale établit 5 domaines d'apprentissage. Pour chacun d'entre eux, l'accent est mis sur la manipulation, l'apprentissage par le jeu. Le travail sur fiche est donc quasiment absent en toute petite et petite section, et présent en fin d'apprentissage pour les enfants de moyenne et de grande section. Des exemples concrets sur le blog : www.ecolejd.over-blog.com



Améliorons notre lecture...

Pour s'entraîner à la lecture «autrement», les CE1-CE2 se mettent en équipe de même niveaux et font des «courses de lecture chronométrées».

Une façon ludique d'améliorer la fluence.

EPS : les CM randonnent !

En cette période délicate, il nous faut nous adapter et trouver de nouvelles activités pour pratiquer le sport. Alors pourquoi ne pas réaliser des randonnées ?

Dès que la météo le permet, une fois par semaine, les CM1/CM2 découvrent les chemins pédestres d'Evau Les Bains. Grâce à cette nouvelle activité, les élèves apprennent toutes les richesses de la marche sportive. Outre les habiletés motrices qu'elle développe (marche, équilibre, endurance), la randonnée offre en effet de nombreuses situations riches de contenus éducatifs : éducation à la sécurité, observation de l'environnement géographique, de la faune et de la flore, réflexion sur le mode de déplacement, choix de l'itinéraire... Et puis, cette activité permet aussi de mieux se connaître et de créer des liens.

Les CE1-CE2 ont de leur côté fait petite marche pour se rendre au plan d'eau d'Evau et apprendre à faire des ricochets. Choix des cailloux, technique grâce au papa de Basile... un joli moment passé ! Au retour, c'est parti pour la préparation de notre jardin. Gros désherbage nécessaire !



Inscriptions ouvertes ! Visite virtuelle et présentation de l'école en vidéo..

A défaut de portes-ouvertes, nous vous proposons une vidéo pour découvrir ou redécouvrir notre école. Inscriptions dès 2 ans et demi, dans tous niveaux, même en cours d'année, sous réserve de places disponibles. Flashez le QR code !

Visite virtuelle
Et présentation de l'école
Flashez le QRcode



<https://youtu.be/AmSbx6siuY>

Nos projets en cours et à venir :

- Préparation du jardin potager, fleurissement de l'école,
- Participation à la semaine des mathématiques,
- Exposition des œuvres des élèves sur le thème des jardins suspendus « La grande lessive »,
- Interventions en sciences de l'association «Les Petits Débrouillards »,
- Création musicale avec le conservatoire
- Sortie pédagogique à Paléopolis...



UN APPRENTI CHARCUTIER RÉCOMPENSÉ A LA BOUCHERIE DEPOUX

Arnaud Désarménien, habitant sur la commune a obtenu le brevet des Collèges à Chambon en juin 2019, en septembre il démarre son apprentissage à la boucherie Charcuterie DEPOUX, avec la ferme intention de devenir boucher.

Il effectue une formation de 2 années en alternance au Centre de Formation pour Apprentis Moulin Rabaud à Limoges, ce rêve d'enfance devrait se concrétiser en juin après validation de son examen ;

Arnaud a été qualifié pour les finales régionales où il a terminé 3^{ème}, malheureusement il n'a pu accéder à la finale nationale, seuls les deux premiers sont qualifiés.

Il lui a été demandé de réaliser pour cette épreuve : désossage, parage, ficelage et décor sur les 4 espèces de la boucherie : Agneau, Porc, Veau et Bœuf, De quoi vous donnez l'eau à la bouche !



Afin d'améliorer les conditions de travail de son personnel, la SARL DEPOUX vient de faire procéder à des travaux de réaménagement de son laboratoire avec la création d'une chambre froide et l'achat de divers matériels destinés à diminuer la pénibilité notamment pour le transport des carcasses.



ÉTAT CIVIL

Naissances

- BOURIQUET Nolann né le 21 Décembre 2020
- VERHULST Lodewijk né le 22 Décembre 2020

PACS

- VILLEMEYRE Fabien et PICOULIER Audrey le 02 Mars 2021

Décès

- BLANDIN Josette le 16 Décembre 2020
- VILLEMEYRE Yvonne le 21 Décembre 2020
- ASSIÉ Catherine le 06 Janvier 2021
- DROUILLARD Georgette le 18 Janvier 2021
- DUCHIER Suzanne le 26 Janvier 2021

IL ÉTAIT UNE FOIS À ÉVAUX



LES RECONNAISSEZ-VOUS ?

Sauriez-vous identifier les personnes sur la photo ci-dessus et dire en quelle année a été prise cette photo ?



Vous pouvez nous envoyer vos photos de conscrits, écoles, fêtes, vues sur la ville etc. ... à l'adresse : evauxphoto@gmail.com ou contacter le secrétariat de la mairie.

RÉPONSE DU DERNIER BULLETIN





ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES ÉOLIENNES

Suite à une demande d'autorisation environnementale relative à un projet de parc éolien sur le territoire des communes d'Evau les Bains et de Fontanières, une enquête publique est ouverte du lundi 22 mars au vendredi 23 avril 17h. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment une étude d'impact, l'avis de la maison régionale d'autorité environnementale ainsi que le mémoire en réponse au porteur du projet sera tenu à disposition du public en mairie d'Evau ainsi que sur le site internet des services de l'Etat (www.creuse.gouv.fr, rubrique *enquêtes publiques*) et sur un poste informatique dans les locaux de la préfecture de la Creuse à Guéret

TRAVAUX D'ISOLATION ET AIDES

Est-Creuse Développement est issu de la volonté des deux Communautés de communes Marche et Combraille en Aquitaine et Creuse Confluence pour **mutualiser des compétences** sur certaines thématiques (transition énergétique, filières...) et **porter des programmes** de financement.

Parmi les missions, Est-Creuse porte la transition énergétique, notamment en accompagnant techniquement les collectivités et entreprises dans leurs projets d'isolation, de changement de chauffage, d'installation d'énergies renouvelables... Les particuliers peuvent aussi bénéficier d'aides et de conseils, grâce à la Plateforme Rénov23, portée par le Syndicat des Energies de la Creuse. Pour vous faire accompagner, contactez la plateforme au **05.55.51.03.39** ou à renov23@sde.fr. C'est un service public indépendant qui vous accompagne dans la définition du projet et la recherche de financements. Pour mieux connaître le Syndicat Est-Creuse Développement, vous pouvez consulter son site :

<http://www.estcreuse.fr>



C.A.U.E.

La Commune d'EVAUX LES BAINS adhère depuis plusieurs années au CAUE : **Conseil en architecture, Urbanisme et Environnement.**

Cet organisme, situé à SAINT VAURY, a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur notre territoire, il conseille, forme informe et sensibilise collectivités et particuliers.

Le CAUE vous accompagne et vous guide quel que soit l'étape de votre projet d'habitat : construction, réhabilitation... en vous sensibilisant aux bonnes méthodes de construction et de rénovation.

Pour bénéficier de leurs services, un droit d'adhésion de 20€, pour les particuliers est requis

CAUE DE LA CREUSE

1, avenue JB Lafumade 23320 Saint Vaury

Tel 05 44 30 27 56

PROCÉDURE DE RAPPEL À L'ORDRE

Afin de réguler la petite et moyenne délinquance sur notre commune, nous avons signé le 18 Mars 2021 au tribunal de GUERET, en présence de Mr Le Procureur Bruno Sauvage, cette convention relative au protocole de mise en œuvre de la procédure « rappel à l'ordre sur le ressort du tribunal judiciaire de Guéret ».

Jusqu'alors, seule la commune de GUERET bénéficiait d'un tel dispositif. Cette procédure permettra de convoquer pour des faits autres que crimes ou délits, tout habitant de la commune majeur ou mineur (accompagné de ses représentants légaux), et d'en référer au procureur. Le rappel à l'ordre constitue une justice de proximité et nous permet de dialoguer avec le parquet.

POT D'ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS

Invitation pour les nouveaux résidents d'EvauX les Bains
24 avril 2021 - 10h30 - Salle Culturelle la Source



Le Maire d'EvauX, M. Bruno PAPINEAU, les adjoints et les élus du mandat 2021-2026 invitent les nouveaux habitants de notre village à un chaleureux pot d'accueil. L'objectif est de faire connaissance de manière informelle et de poser toutes vos questions sur la vie à EvauX les Bains.

Vous recevrez des informations sur les commerces, les loisirs, les associations actives et sur les projets en cours dans notre commune. Nouveaux résidents de ces dernières années que vous ayez acheté ou loué, habitants permanents ou en résidence secondaire, bébés nés ici et vos parents vous êtes les bienvenus.

Les langues officielles de cette réunion sont le Français, le Néerlandais et l'Anglais.

De burgemeester van EvauX, de heer Bruno PAPINEAU, de wethouders en de gemeenteraadsleden voor de periode 2021 – 2026 nodigen de nieuwe bewoners van ons dorp uit voor een gezellige welkomstbijeenkomst. Het is de bedoeling om op een informele manier kennis te maken. U kunt hier al uw vragen stellen over wonen in EvauX les Bains.

U krijgt informatie over de bedrijven en verenigingen die actief zijn, de mogelijkheden voor sport en spel en over de projecten die spelen in onze gemeente.

Nieuwe bewoners zijn degenen die in de afgelopen jaren een huis hebben gekocht of een huis huren binnen de grenzen van de gemeente, als hoofdbewoning of als tweede huis, dat maakt hier niet uit, iedereen is welkom. Ook baby's die hier geboren zijn en hun ouders, zijn van harte welkom.

Tijdens deze bijeenkomst zijn de voertalen Frans, Nederlands en Engels.

The mayor of EvauX, Mr. Bruno PAPINEAU, the aldermen and the municipal councillors for the period 2021 - 2026 invite the new residents of our village to warm welcome meeting. The intention is to get acquainted in an informal way and to ask your questions about living in EvauX les Bains.

You will receive information about the companies and associations that are active, the possibilities for spending free time, and the projects that are at play in our municipality. New residents are those who have bought or rent a house within the boundaries of the municipality in the last few years. Babies born here and their parents are also very welcome.

The official languages during this meeting are French, Dutch and English.

- Une information à faire passer ?
- Une date à communiquer ?
- Une suggestion ?
- Une réclamation ?
- Des photos, cartes postales, vieux journaux etc..
- À nous faire passer ?

Une seule adresse :

mairie23evauxlesbains@wanadoo.fr

COMMUNICATION

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Lundi et Mercredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Mardi et Jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h

Tel : **05.55.65.50.20**

Mail : mairie23evauxlesbains@wanadoo.fr

Les élus reçoivent sur rendez-vous,
contactez la mairie.

NUMEROS UTILES

• Urgences (Emergencies)

| | |
|----------------------|---------------|
| SAMU (Ambulance) | 15 |
| Police (Police) | 17 |
| Pompiers (Fire Dept) | 18 |
| Sans Abri | 115 |
| Enfance maltraitée | 119 |
| Enfants disparus | 116 000 |
| Centre anti poison | 0561 77 74 47 |

• Écoute et Soutien

| | |
|-----------------------------|---------------|
| Alcooliques anonymes | 0820 32 68 83 |
| Allo France Alzheimer | 0811 112 112 |
| Allo Parents Bébé | 0800 00 34 56 |
| Don d'organe et de moelle | 0800 20 22 24 |
| Enfance et Partage | 0800 05 12 34 |
| Don du Sang | 0810 150 150 |
| Fil Santé Jeunes | 32 24 |
| Maladies rares Info Service | 0810 63 19 20 |
| Solitud'écoute | 0800 47 47 88 |
| SOS Amitié | 0555 79 25 25 |
| Viols femmes Information | 0800 05 95 95 |

Une déjection animale non ramassée,
c'est **38 €** pour le propriétaire
AYEZ LES BONS REFLEXES !

*Des sacs sont à votre disposition
à l'accueil de la Mairie*

*Dog waste left in the street, means a fine of 38 €
for the owner. DO THE RIGHT THING. Poop bags
(sacs à crottes) available at the Mairie.*

*For an appointment with a member of the city
council, please send an email in English, Dutch or
French to the mairie.*

Mail : mairie23evauxlesbains@wanadoo.fr

*Als u een afspraak met een gemeenteraadslid
wilt, kunt u een e-mail naar de mairie sturen in
het Nederlands, Engels of Frans.*

Ont participé à la rédaction de ce bulletin les membres de la commission « Information et Communication ».

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M. le Maire d'Evaux

MISE EN PAGE & IMPRESSION : Agence iCombrailles - Pionsat

